

2014-07-124-DVCS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.1.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2014

**OBJET : MISSION D'ACTION CULTURELLE: TARIFS SAISON CULTURELLE
2014/2015**

L'an deux mille quatorze, le dix juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme MOUNIER, M. SAUBIETTE, M. SALLABERRY, Mme PERIMONY-BENASSY, M. ROBLES, M. POULAERT, M. CLAVERIE

EXCUSES

Mme NOGARO	procuration à	Mme BAULON
M. GONZALES	procuration à	M. PERRET
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme BISBAU	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme FAURE	procuration à	M. POULAERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BAULON

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33



2014-07-124-DVCS - MISSION D'ACTION CULTURELLE : TARIFS SAISON CULTURELLE

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

Monsieur le Maire expose,

Les tarifs des spectacles organisés par la Municipalité n'ont pas tous évolué depuis 2010.

Il convient, pour conforter les recettes de la saison culturelle, de procéder à une augmentation des tarifs et de créer un tarif tarnosien pour le festival Jazz en MARS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29;

DELIBERE

FIXE ainsi qu'il suit pour l'année 2014/2015, les tarifs pour la saison culturelle :

	Anciens Tarifs	Nouveaux Tarifs
Tarif plein saison	12,00 €	15,00 €
Tarif réduit saison	9,00 €	10,00 €
Tarif Spectacle (hors saison)	18,00€	20,00 €
Tarif réduit Spectacle (hors saison)	15€	16,00 €
Tarif plein Jazz en Mars 1 soir	15,00 €	20,00 €
Tarif réduit Jazz en Mars 1 soir	12,00 €	15,00 €
Tarif tarnosien (nouveau) 1 soir	-	16,00€
Tarif tarnosien (nouveau) 2 soirs	-	26,00€
Tarif tarnosien (nouveau) 3 soirs	-	38,00€
Tarif Jazz en Mars 2 soirs	25,00 €	30,00 €
Tarif Jazz en Mars 3 soirs	35,00 €	42,00 €

DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget.

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 11 juillet 2014

Le Maire

